AB2F

Société Par Actions Simplifiée (société à associé unique) au capital de 4 000 euros
Siège social : 3 lotissement le Vallon
38210 MONTAUD
830 377 743 RCS GRENOBLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS MIXTES
DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 14 FEVRIER 2025

DECISIONS EXTRAORDINAIRES :

CINQUIÈME DECISION

L'associé unique prend acte que, du fait de la modification de la dénomination des voies de la commune, l'adresse de la société est désormais la suivante : 87 domaine du Vallon 38210 MONTAUD.

En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 4 - SIEGE SOCIAL des statuts :

Article 4 – SIEGE SOCIAL

Le premier alinéa de cet article est purement et simplement abrogé et remplacé par la rédaction suivante :

« Le siège social est fixé à : MONTAUD (38210) – 87 domaine du Vallon. »

Le reste de l'article demeure sans changement.

SIXIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

L'associé unique
Christian FABRE